



**POSTAUX  
DE PARIS**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications  
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03  
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27  
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr



Paris, le 5 Novembre 2014

## **SECTIONS DE PARIS 11 / 20**

# **Une restructuration qui n'arrange que les profits de La Poste**

Le mercredi 29 octobre a eu lieu la commission technique lors de laquelle les représentants de la CGT se sont exprimés et ont voté contre la restructuration programmée sur le plateau 11. Les représentants de La Poste ont encore osé affirmer que la restructuration est mise en place pour « améliorer » nos conditions de travail. Il faut croire que nous ne vivons pas dans le même monde !

## **DÉCLARATION DE LA CGT AU CT**

**Une nouvelle restructuration avec 19 suppressions d'emplois : pour la CGT, c'est inacceptable !!!**

### **Un déménagement de trop**

Les représentants de La Poste prétendent que le centre de distribution de Paris 11<sup>ème</sup> n'a pas subi de restructuration depuis 2010 alors que la délocalisation dans le 20<sup>ème</sup> a constitué une véritable détérioration des conditions de travail, entraîné de nombreuses nuisances supplémentaires (*tournées refondues, site en travaux, trajets rallongés au travail, trajets domicile/travail chamboulés,...*) qui expliquent en grande partie la dégradation de l'état de santé du personnel du plateau 11.

A ce sujet, les représentants au CHSCT ont déposé une alerte au mois d'octobre 2014 et convoqué un CHSCT extraordinaire afin d'obtenir des informations concernant la santé au travail au cours de ces deux dernières années.

### **Sous-effectif programmé**

Depuis 2010, la direction fait tourner le bureau en sous-effectifs avec quelques embauches en CDD insuffisantes et qui se succèdent en permanence. Cette situation est un vrai casse-tête : d'abord pour le personnel en CDD qui recherche un travail fixe en majorité ; mais aussi pour les titulaires qui doivent toujours former les nouveaux arrivants sur les positions vacantes sans qu'il y ait de vraies embauches à la clef.

### **Perte du poste de travail, surcharge**

La restructuration prévue entraîne la perte de leur poste de travail pour de nombreux collègues ainsi que la surcharge de la plupart des tournées.

C'est encore une attaque en règle contre nos conditions de travail en tous points inacceptable pour la CGT.

## Des régimes de travail à la pelle

La direction a multiplié les régimes de travail – pas moins de trois différents à la piétonne et quatre aux lignes motorisées sans compter le cedex – et cherche à nous faire croire cela correspondrait à un meilleur choix pour tous. Cela n'engage qu'elle. En réalité la plupart des agents changent de régime de travail sans l'avoir choisi (*vendredi 31 octobre, les chefs d'équipe sont venu nous notifier par une lettre que beaucoup d'entre nous changent de régime de travail à partir de 17 novembre*).

Certains même redeviennent rouleurs – *facteurs de quartier* – de manière forcée. Nous rappelons que les difficultés au travail ont amené de nombreux collègues facteurs d'équipe à démissionner de leur poste et à redevenir facteur pour ne plus subir les conditions qui leur sont imposées.

**Il n'y a que la direction qui fait mine de croire à une amélioration. Or, les conditions de travail ne peuvent s'améliorer sans moyens, c'est-à-dire sans le personnel nécessaire, à commencer par l'embauche des CDD en CDI.**

Contrairement à ce qu'affirme la Poste, la politique de suppression d'emplois qui est menée n'est pas à mettre au compte de la baisse du trafic mais à celui de son objectif d'attirer les actionnaires en leur promettant un milliard de bénéfices pour 2015. Supprimer encore 80 000 postes après en avoir déjà supprimé 90 000, cela va encore grossir les rangs des chômeurs et attiser l'avidité des actionnaires.

**NOUS CONTINUONS DONC DE REFUSER  
LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS  
ET EXIGEONS L'EMBAUCHE  
DE TOUS LES CDD EN CDI.**

Élections CT-CAP-CCP / La Poste  
Du 1er au 4 décembre 2014

Pour bien vivre  
son travail

LE VOTE

